

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par RETROCESSION, SUBSTITUTION ou LOCATION, tous ou parties des Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.
Les propriétés ci-après désignées sont mises en attributions sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

1°) RETROCESSION-SUBSTITUTION

ANTISANTI : 1 ha 18 a 40 ca : Lieudit Maccione : Section ZV n°40

En nature : Terre et maquis - (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

ANTISANTI : 18 ha 79 a 84 ca : Lieudit Agno di pino : Section ZR-16p-20p– Lieudit Fontana calda : Section E n°320-321-322-326-327 – Lieudit Limeruccia : Section A n°10-11 – Lieudit Linarello : Section ZW-7p – Lieudit Piglia pecora : Section YA n° 41 – Lieudit San margini : Section A n°18

En nature : Friches et maquis. (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

ANTISANTI : 15 ha 92 a 00 ca : Lieudit Pianiccia olivella : Section ZH n° 5-31-32

En nature : Vigne, vergers, friches et maquis
(sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

BARBAGGIO : 40 a 75 ca : Lieudit Calarana : Section A n° 848- Lieudit Pian del casale : Lieudit A n° 540-542-1042-1044

En nature : Bois et verger

Bâti : Maison d'habitation de type 4 d'environ 90 m²

Piscine et Pool-House

Petite construction à usage de « cuisine d'été » d'environ 20 m²

Classification dans un document d'urbanisme : Partie Zone constructible à la carte communale
et partie hors zone constructible à la carte communale

CAGNANO : 3 ha 76 a 96 ca : Lieudit Adamo Section B n° 148p – Lieudit Aja al comunno Section J n° 474p – Lieudit Aja vecchia Section H n° 589p-590 – Lieudit Alzitana Section K n° 548 – Lieudit rinaccio Section F n° 82p – Lieudit Ariosta Section B n° 543 – Lieudit Brosciasca Section K n° 408p-421 – Lieudit Cafone Section F n° 221p-237p – Lieudit Castagnette Section K n° 1538 - Lieudit Cattero Section B n° 212p – Lieudit Chiase Section M n° 533 – Lieudit Chiosello Section B n° 850p-851p – Lieudit Chioso al aja Section I n° 746p – Lieudit Crociata Section M n° 714p – Lieudit Fontanella Section M n° 361p – Lieudit Fontanicchia Section L n° 442p – Lieudit Freginale Section B n° 358-360-361-362p-363-365-367-373p-373p-375-381-382-385--446p – Lieudit Grotta alla buscie Section F n° 326p – Lieudit Lbiotalo Section L n° 11 – Lieudit Nespoli Section H n° 218 – Lieudit Noce Section B n° 710 – Lieudit Ogliastrello Section H n° 609 – Lieudit Paniccia Section K n° 759 – Lieudit Parata Section F n° 256p – Lieudit Partina Section L n° 407p-407p-409p-409p – Lieudit Piazzale Section B n° 50p-87 – Lieudit Pietra Section L n° 980p-982p – Lieudit Poggiolo Section B n° 254-270 – Lieudit Ponte Section J n° 203p – Lieudit Querceto Section K n° 369 – Lieudit Salce Section D n° 341 – Lieudit Salcello Section D n° 433-457p-465p-508-524-584-592-600p – Lieudit Saline Section F n° 406p-651p – Lieudit Scopiccio Section G n° 594 – Lieudit Stagno -Section F n° 66 – Lieudit Stagnolo Section E n° 637-644 Section G n° 361p – Lieudit Stazzolello Section C n° 520p – Lieudit Sual di pietro Section D n° 24-32-33-47-50-72-77-78-86-89-94-97-99-102-107-108 – Lieudit Teghia di vignale Section G-566-579 – Lieudit Teje lisce Section F n° 308p – Lieudit Valle alle suare Section C n° 641 – Lieudit Valle di saint buchino Section C n° 34p – Lieudit Vicciajo Section K n° 976p-1093p – Lieudit Vignale Section G n° 539p-545-551-554p-639p-720p

En nature de : Terre, maquis (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

CENTURI : 1 ha 63 a 14 ca : Lieudit Chioso longo : Section B n° 502 – Lieudit Cortalina : Section B n° 220 – Lieudit Debbio : Section A n° 1078p-1081p-1086p-1088p-1094p – Lieudit Pantani : Section C n° 1270-1276 – Lieudit Ponte al lago : Section B n° 866-901 – Lieudit Spelonche : Section C n° 760 – Lieudit Valle santa : Section C n° 364

En nature : Terre, friches et rochers (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

PIEDICORTE-DI-GAGGIO : 6 ha 39 a 55 ca : Lieudit Santodine : Section F n° 38-376-387[49]

En nature de : Chênes Lièges et gros maquis (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

PIEVE : 2 ha 89 a 20 ca : Lieudit Erbamora quarcette : Section C n°137

En nature : Friches (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

POGGIO-D'OLETTA : 2 ha 29 a 40 ca : Lieudit Brietta : Section A n° 5-325p-327p-329p

Nature : Prairie et sol

Bâti : **Maison** d'environ 450m² sur 3 niveaux

Maison d'environ 130m² de plain-pied

Classification dans un document d'urbanisme : hors zone constructible à la carte communale

POGGIO-DI-VENACO : 1 ha 40 a 00 ca : Lieudit Manica : Section B n° 81

En nature : friches et maquis avec présence d'affleurements rocheux (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : hors zone constructible à la carte communale

RIVENTOSA : 5 ha 90 a 14 ca : Lieudit Macchione : Section C n° 33 – Lieudit Vignola : Section C n° 11-22-24-25

En nature de : Maquis, terre et affleurements rocheux

Bâti : Ruine (Maison de type R+1 de 60m² environ)

Classification dans un document d'urbanisme : hors zone constructible à la carte communale

SANTA-LUCIA-DI-MORIANI : 96 a 22 ca : Lieudit Pietrignani : Section A n° 347-349-467-469-471-473-82

En nature de : Bois (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : Zone N au P.L.U. de la Commune et en espace boisé classé pour la parcelle Section A n° 82

VILLE-DI-PARASO : 1 ha 96 a 81 ca : Lieudit Angnione : Section A n°309 - 648 – Lieudit Erbjolo : Section A n° 176

En nature : terres, chênes épars, oliviers épars, arbres fruitiers

Bâti : Maison d'habitation en pierre d'une SHON de 180m² érigée sur deux niveaux.

- Hangar fermé d'une SHON de 150m² (sa partie Sud Est donnant sur un appentis de 90m²).

- Local de 30m² attenant à la partie Nord-Ouest du hangar

- Local de Rangement d'une SHON de 40m².

- Serre Froide d'une SHON de 40m².)

Classification dans un document d'urbanisme : Carte Communale

OBSERVATION : Le petit (p) signifie qu'il s'agit d'un Bien Non Délimité (B.N.D) soit une partie de la parcelle désignée.

2°) LOCATION par C.O.P.P. (Convention d'Occupation Provisoire et Précaire)

Durée du 20 février 2019 au 20 octobre 2019

LOT 1 – Domaine CASABIANCA - Commune de LINGUIZZETTA

Section D parcelle n° 21(p) : Lieudit Pianiccia al cavallo - **19Ha90a86ca environ**

- Nature : vigne Nieluccio AOP

- Etat général : très mauvais

(Obs. : sous ilot 32)

Section D parcelle n° 19(p) : Lieudit Giargia - **4Ha80a15ca environ**

- Nature : vigne Nieluccio AOP

- Etat général : très mauvais

(Obs. : sous ilot 27)

Section D parcelle n° 16(p) : Lieudit Piedivenice - **18Ha70a38ca environ**

- Nature : vigne Vermentinu AOP

- Etat général : très mauvais

(Obs. : sous ilot 15)

Section D parcelle n° 23(p) : Lieudit Pianiccia al cavallo - **1Ha70a00ca environ**

- Nature : vigne Vermentinu AOP

- Etat général : très mauvais

(Obs. : sous ilot 37)

Classification dans un document d'urbanisme : Zone agricole au P.L.U. de la Commune

OBSERVATION : Le petit (p) signifie qu'il s'agit d'un Bien Non Délimité (B.N.D) soit une partie de la parcelle désignée.

LOT 2 – Domaine CASABIANCA - Commune de LINGUIZZETTA

Section D parcelle n° 13(p) : Lieudit Aje blanche - **5Ha73a89ca environ**

- Nature : vigne Syrah

- Etat général : passable

(Obs. : sous ilot 5)

Section D parcelle n° 14(p) : Lieudit Piedivenice - **17Ha20a93ca environ**

- Nature : vigne Syrah

- Etat général : passable

(Obs. : sous ilots 8,9, 11 et 11 bis)

Classification dans un document d'urbanisme : Zone agricole au P.L.U. de la Commune

OBSERVATION : Le petit (p) signifie qu'il s'agit d'un Bien Non Délimité (B.N.D) soit une partie de la parcelle désignée.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès du siège de la SAFER CORSE, 20200 BASTIA.

Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec la SAFER CORSE, afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du **03/01/2019**. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **21/01/2019** auprès de la Safer Corse.

Coordonnées :

Adresse Haute-Corse : Maison de l'Agriculture – 15, Avenue Jean ZUCCARELLI – 20200 BASTIA.

Contact Téléphonique : 04-95-32-36-24 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : direction@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du 31/12/2018, à 00h01: www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.